

## MAIRIE

### Conciliateur de justice

Permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis, instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution aux litiges.

Chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois sans RDV

Monsieur BRITEL :

06.31.69.45.80



### Avocat Steeve MONTAGNE

4<sup>ème</sup> samedi de chaque mois le matin sur RDV. Le temps de la pandémie, les rendez-vous sont téléphoniques.

Renseignements en mairie  
(02.38.97.40.46)



### Syndicat des transports scolaire

Lundi de 10h00 – 12h00  
(sauf vacances scolaires)

06.86.56.94.81



### Point internet en Mairie

Pour toutes démarches en lien avec des organismes légaux

Lundi : 9h30-12h / 14h-17h30

Mardi : 9h00-12h30 / 15h-17h30

Du mercredi au vendredi :

09h00-12h30 / 14h00-17h30

Samedi 9h00-12h00

(02.38.97.40.46)



### L'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)

conseille et informe gratuitement les particuliers sur le logement pour toutes les questions : juridiques, financières, fiscales.

Tous les 2<sup>èmes</sup> mardi du mois sur RDV

02.38.62.47.07



# PERMANENCES COURTENAY



Centre Social – Mairie Annexe : 11 rue du Maréchal Foch

02.38.97.27.80

Mairie : 1 place Honoré Combe

02.38.97.40.46



# CENTRE SOCIAL- MAIRIE ANNEXE

Permanences fixes

## Protection Maternelle Infantile

(Conseil Départemental)

Protection sanitaire de la mère et de l'enfant

Pas de date de reprise de permanences connues à ce jour  
02.38.87.66.01



## Formation Accueil Promotion

Insertion emploi- Centre de Formation.

Les jeudis matins : 9h00-12h00  
Sur RDV : 02.38.85.95.62



## Mission Locale

Portail d'insertion professionnelle des jeunes et accompagnement social

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois  
9h00 – 12h00  
13h30 – 16h00  
Sur RDV



02.38.98.73.60

# CENTRE SOCIAL- MAIRIE ANNEXE

Intervenants sur RDV

## CESF

Conseil Départemental –  
Conseillère en Economie Sociale  
Familiale – accompagnement  
budgétaire.



## Espace Ressource Logement/AIDAPHI

Accompagnement axé sur les problématiques liées au logement : recherche, aide à la résolution d'impayés locatifs, expulsion, troubles de voisinage.



## Pôle Emploi

Les mardis 09h00 – 12h00  
13h30 – 17h00

Sur RDV fixé par la conseillère



## Assistante Sociale de Secteur

Référente sociale suivis « longs »

(Conseil Départemental)

Tous les mardis sur RDV 9h30 – 12h00  
13h30 – 17h00  
02.38.87.65.46



## Assistante Sociale de Secteur

1<sup>ère</sup> accueil – suivis « courts »

(Conseil Départemental)

Tous les mardis sur RDV 9h30 – 12h00  
02.38.87.65.47



## Référente professionnelle RSA

Conseil Départemental

Sur RDV fixé par la référente.



## Assistante Sociale de la CAF

Caisse d'Allocations Familiales du Loiret.

Sur RDV fixé par l'intervenant.  
3230



## Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M.)

Assure les relations de proximité avec les ayants droit de la Caisse Nationale d'Assurance maladie.

Les jeudis : 9h00 – 12h30  
13h30 – 16h30.

Sur RDV au 3646 ou via votre compte Ameli

Sauf vacances scolaire  
CPAM du Loiret

45021 Orléans cedex 1



## Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles

Juriste sur le droit de la famille et des femmes.

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois  
SUR RDV  
02.38.77.02.33



## Gâtinais Emploi

Insertion emploi, services à la personne.

Le vendredi matin sur RDV  
02.38.96.69.06



## ESPACE

Accompagnement, insertion, addictologie, santé, sexualité.

Sur RDV fixé par les intervenants sociaux.  
02 38 28 77 80



Autres intervenants, selon les demandes.